



Kanaky : il faut vraiment en finir avec le temps des colonies !

Projet gouvernemental rejeté

Le 2 avril, le « projet de loi constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie » a été rejeté par l'Assemblée nationale. Les député·es LFI, PS, Ecologistes, PCF, et aussi UDR et RN ont repoussé le texte gouvernemental. C'est la fin de la séquence ouverte par les discussions qui avaient conduit au projet d'accord de Bougival, en juillet 2025.

Enfin, les élections provinciales ?

Les élections provinciales, déjà reportées quatre fois par ceux-là même qui avaient refusé tout décalage du troisième référendum malgré le deuil post-Covid des Kanaks, devraient avoir lieu le 28 juin.

Ce n'est pas le colonialisme qui peut définir la démocratie !

Nul doute que la question de l'ouverture du corps électoral va revenir sur la table. C'est cette mesure qui avait généré la crise sociale du printemps 2024. Rappelons que s'agissant des consultations organisées en Kanaky, on parle de votes dans un pays colonisé ; l'accord de Nouméa, en 1998, institue un processus de décolonisation ; celui-ci ne peut être mis entre les mains des colonisateurs !

La reconnaissance du processus de décolonisation nécessite aussi l'abandon de toutes les poursuites entamées envers des prisonnier·es et ex prisonnier·es politiques Kanak.

En résumé, le droit à l'autodétermination du peuple Kanak ne peut être soumis au bon vouloir des partisans de la Nouvelle-Calédonie française, aux racistes qui prônent l'apartheid envers les Kanak.

Soutien aux mouvements indépendantistes

Aux lendemains de la décision de l'Assemblée nationale, l'Etat a repris des discussions avec l'ensemble des forces politiques. Les mouvements indépendantistes sont divisés, le pouvoir colonial tente d'en profiter. Organisation présente en France, l'Union syndicale Solidaires se refuse à définir quelle doit être la stratégie des organisations indépendantistes Kanak. Nous les soutenons dans leurs combats pour la fin de la colonisation.

Solidarité syndicale internationaliste

Plus particulièrement, nous relayons les prises de position et les demandes de nos camarades de l'Union syndicale des travailleurs Kanak et des exploités (USTKE), acteurs et actrices des luttes sociales en Kanaky et de la solidarité, si nécessaire au vu de la situation sociale sur place, conséquence des décisions coloniales (chômage, précarité, pauvreté, ...).

L'Union syndicale Solidaires, partie prenante du collectif national Solidarité Kanaky, appelle à renforcer la lutte contre le fait colonial en Kanaky : par la solidarité active, par la diffusion d'informations sur la réalité coloniale, par le renforcement d'un mouvement de soutien au sein de l'Etat colonial, ici, en France.

Le 17 avril 2026